

# CONSEIL SYNDICAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 05/12/2023

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 25

Présents : 15

Nombre de suffrages : 18

Date de convocation

28/11/2023

Date d'affichage

28/11/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././.....

et publication du :

.././.....

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PORTIER Jean-Yves.

### Étaient présents :

Mme BALLON Michèle, Mme BELHACHE Alexandra, M. BELLANGER Patrick, M. BISSON Jean-Marc, M. FRENEHARD Guy, M. GAUDIN Sylvain, M. GRANDSIRE Gérard, Mme GUYOT Jeannine, M. LADAME Julian, M. LE MENAHÈS Xavier, M. LEMANCEL Dominique, Mme LEPERLIER Marie-Cécile, M. MONNIER Jean-Pierre, Mme MONTEGGIA Martine, M. PORTIER Jean-Yves

### Procurations :

Mme BOUDET Jeanne-Marie donne pouvoir à M. PORTIER Jean-Yves, M. MELOT Michel donne pouvoir à M. LADAME Julian, Mme MICHEL Clothilde donne pouvoir à Mme BELHACHE Alexandra

### Étaient absents :

M. CORREYEUR Pierre, Mme DUPONT Cécile, M. HUREL Thierry, M. MADEC Boris

### Étaient excusés :

M. BEAUFRERE Sébastien, Mme BOUDET Jeanne-Marie, Mme CHESNEL Valérie, M. COUPRIT Pierre, M. MELOT Michel, Mme MICHEL Clothilde

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BELHACHE Alexandra

## 1 - Élection du Secrétaire de Séance

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir élire un secrétaire de la séance.

A l'unanimité, Madame BELHACHE Alexandra a été élue.

## 2 - Approbation Procès-Verbal du 03 octobre 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 03 octobre 2023 ne fait l'objet d'aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité

## 3 - Décision Modificative Chapitre 12 - Charges du Personnel (Délibération)

Les crédits votés lors du budget primitif 2023 sont insuffisants au sein du Chapitre 12 - Charge du Personnel.

Il convient de prendre une décision modificative tel que ci-dessous :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
64131 (012) : Rémunérations	17 000,00		
65888 (65) : Autres	-17 000,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00</b>

Monsieur le Président vous demande de bien vouloir vous prononcer sur cette décision modificative.

Délibération 2023-18 - Décision Modificative 2/2023

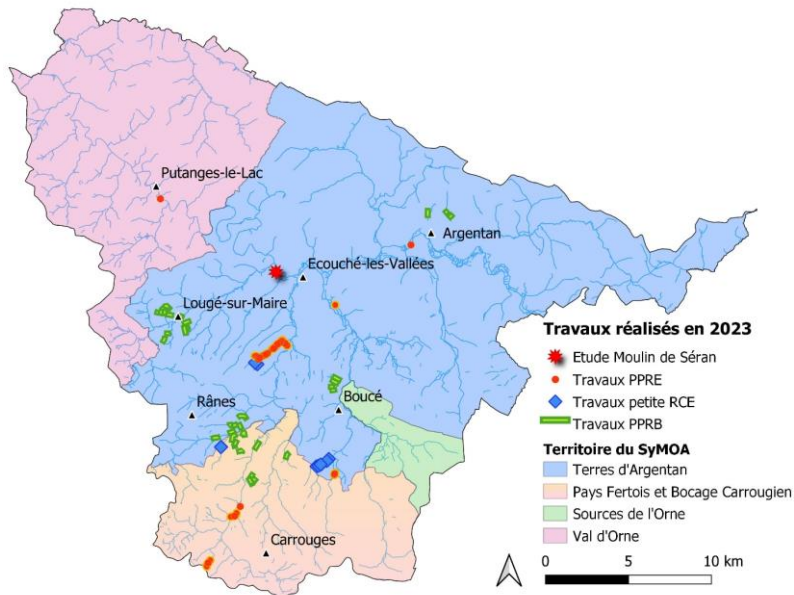
Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Syndical :

- **DÉCIDE** d'adopter la décision modificative proposée ci-dessus
- **CHARGE** Monsieur le Président de signer tous documents relatifs à cette décision modificative

**4 – DOB 2024**

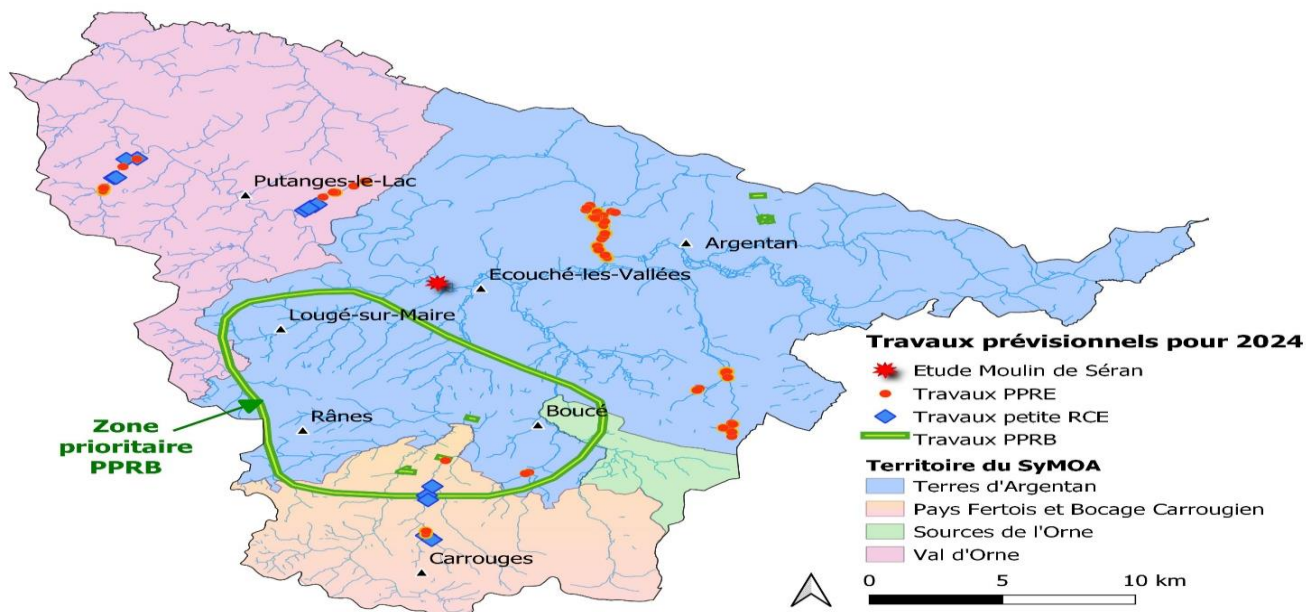
- **Bilan des travaux réalisés en 2023**

Opération	Prévu € TTC	Réalisé en € TTC			
		Total	Payé	RAR	% de réalisation
PPRE Tranche 7	180 000,00 €	179 436,00 €	- €	179 436,00 €	99,7%
Petite RCE tranche 3	90 000,00 €	85 152,00 €	56 592,00 €	28 560,00 €	94,6%
PPRB Tranche 2	160 000,00 €	159 550,26 €	- €	159 550,26 €	99,7%
Etude diagnostique PPRE	111 012,00 €	111 012,00 €	76 379,52 €	34 632,48 €	100%
Etude Moulin de Séran	40 000,00 €	32 703,00 €	- €	32 703,00 €	81,8%
Restauration des berges de l'Orne	5000 € + 2200 €	7 200,00 €	7 200,00 €	- €	100,0%
<b>TOTAL ETUDES ET TRAVAUX :</b>	<b>588 212,00 €</b>	<b>575 053,26 €</b>			<b>97,8%</b>



- Prévion Etudes et Travaux 2024 – Dépenses / Subventions

Opération	Prévu € TTC	Subvention	
		AESN	Région
PPRE Tranche 8	180 000,00 €	60%	20%
		108 000,00 €	36 000,00 €
Petite RCE tranche 4	90 000,00 €	70%	10%
		63 000,00 €	9 000,00 €
PPRB Tranche 3	240 000,00 €	80%	
		192 000,00 €	- €
Etude Moulin de Séran <i>Phase 2</i>	15 000,00 €	80%	
		12 000,00 €	- €
Etude RCE <i>Nouvel Ouvrage</i>	50 000,00 €	80%	
		40 000,00 €	- €
Entretien Orne	5 000,00 €		80%
		- €	4 000,00 €
<b>TOTAL ETUDES ET TRAVAUX :</b>	<b>580 000,00 €</b>	<b>464 000,00 €</b>	



- **DOB 2024**

Dépenses de fonctionnement		Recettes						
		AESN Solde 2023	AESN Acompte 2024	Région / FEADER Solde 2021 <i>En attente</i>	Région / FEADER Solde 2023	Région 2024	Fond pour l'arbre	EPCI adhérentes
<b>Salaires et charges</b>	<b>144 550,00 €</b>	41 270,00 €	42 125,00 €	36 000,00 €	34 820,15 €	0,00 €	4 178,00 €	125 000,00 €
Techniciens (3 ETP)	116 000,00 €							
+ 1 stagiaire (6 mois)	4 500,00 €							
1 Poste de secrétariat	16 000,00 €							
Autre charges au compte 12	8 050,00 €							
<b>Indemnités Elu</b>	<b>7 500,00 €</b>							
Indemnités président	7 500,00 €							
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>37 289,60 €</b>							
Loyer + charges	15 289,60 €							
Autres frais	17 000,00 €							
<i>Entretien Orne - tranche 4 et 5</i>	- €				2 000,00 €			
Programme Orne	5 000,00 €					4 000,00 €		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT SYMOA :</b>	<b>189 339,60 €</b>	<b>289 393,15 €</b>						

Dépenses d'investissement		Recettes			
		AESN 2024	AESN Solde à percevoir en 2025	Région Normandie 2024	EPCI Non adhérentes
<b>Investissement (hors travaux et études)</b>	<b>23 100,00 €</b>	1 800,00 €		600,00 €	
<b>TRAVAUX / ÉTUDES</b>					
<b>Comptes de tiers</b>	<b>575 000,00 €</b>				
Tranche 8 PPRE <i>Travaux Hydromorphologie</i>	180 000,00 €	108 000,00 € <i>(Subventionné à 60%)</i>		36 000,00 € <i>(Subventionné à 20%)</i>	
Tranche 4 Petite RCE <i>Travaux de restauration de la continuité écologique sur les affluents de l'Orne</i>	90 000,00 €	63 000,00 € <i>(Subventionné à 70%)</i>		9 000,00 € <i>(Subventionné à 10%)</i>	
Tranche 3 PPRB <i>Travaux de lutte contre l'érosion ruissellement</i>	240 000,00 €	96 000,00 € <i>(Subventionné à 80%) acompte</i>	96 000,00 € <i>Solde</i>		
Etude RCE sur l'Orne <i>Phase 2 - Moulin de Sérans</i>	15 000,00 €	12 000,00 € <i>(Subventionné à 80%)</i>			
Nouvelle Etude RCE	50 000,00 €	40 000,00 € <i>(Subventionné à 80%)</i>			
<i>Etude PPRE 2025</i>					4 835,68 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT SYMOA :</b>	<b>598 100,00 €</b>	<b>467 235,68 €</b>			

- **Prévisions 2024 – Participations des Collectivités**

Collectivités	Part de la surface communale sur le territoire du SyMOA (%)	Part de la population communale sur le territoire du SyMOA (%)	Pourcentage de participation	Participation 2022	Participation 2023	Participation 2024
<b>Terres d'Argentan Interco</b>	57,51%	79,30%	68,41%	68 410,00 €	85 512,50 €	<b>85 512,50 €</b>
<b>CDC du Val d'Orne</b>	25,01%	14,35%	19,68%	19 680,00 €	24 600,00 €	<b>24 600,00 €</b>
<b>CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien</b>	14,56%	5,56%	10,06%	10 060,00 €	12 575,00 €	<b>12 575,00 €</b>
<b>CDC des Sources de l'Orne</b>	2,92%	0,79%	1,85%	1 850,00 €	2 312,50 €	<b>2 312,50 €</b>
<b>TOTAL</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100 000,00 €	125 000,00 €	<b>125 000,00 €</b>

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Syndical de bien vouloir se prononcer sur le DOB présenté ci-dessus pour l'année 2024.

**Délibération 2023-19 – DOB 2024**

Après discussions et à l'unanimité, les membres du Conseil Syndical :

- **APPROUVENT** le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) pour l'année 2024.

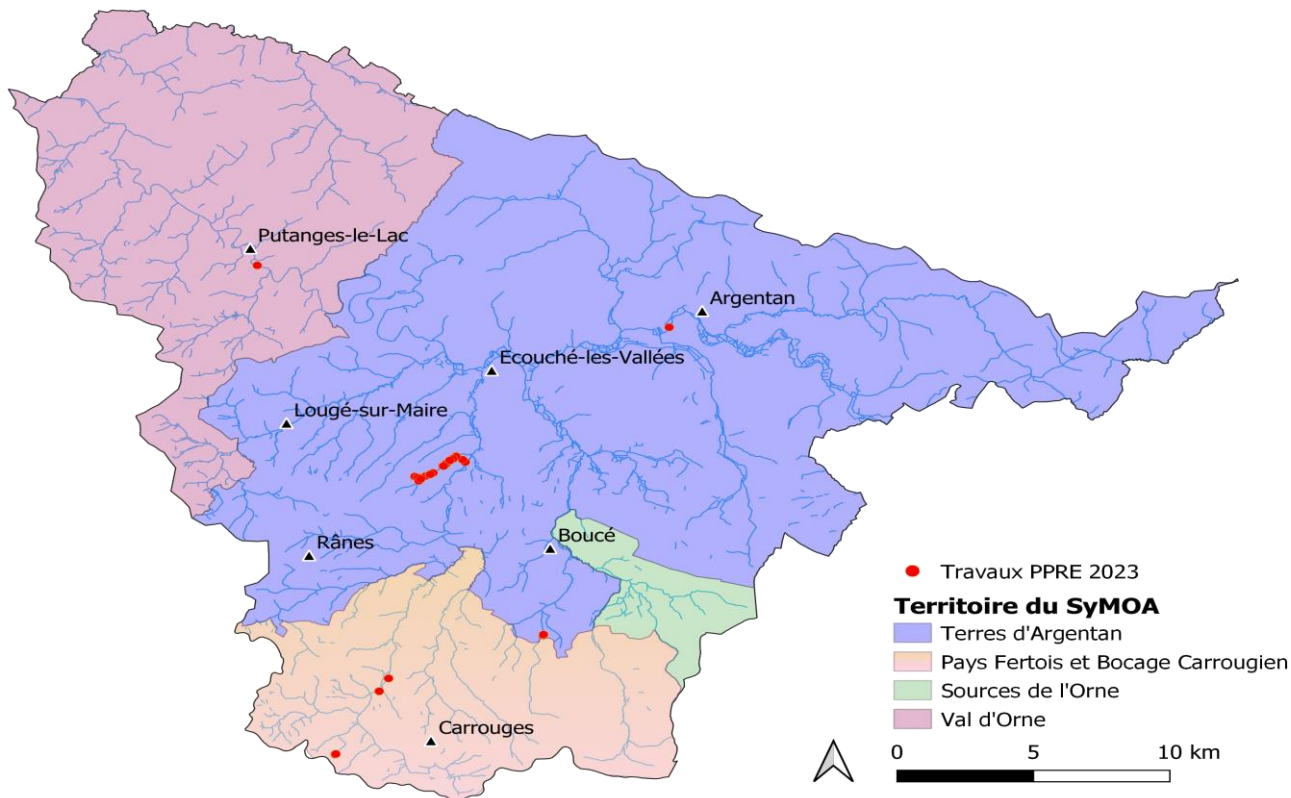
**5 - Point Informations Techniques**

- **PPRE – restauration cours d'eau**

- Début des travaux prévus en janvier

Type	Nombre	Linéaire	Coût
Clôture		5 490 m	35 268 €
Entretien végétation		1 190 m	5 802 €
Abreuvoirs	31		37 320 €
Restauration de berge	1	20 m	11 655 €
Passage PEHD	12		33 480 €
Passerelle	2		28 800 €
<b>Total général</b>			<b>152 325 €</b>

+ 1 site probable environ 25 000 € (Boucé)



- **Petite continuité affluents**

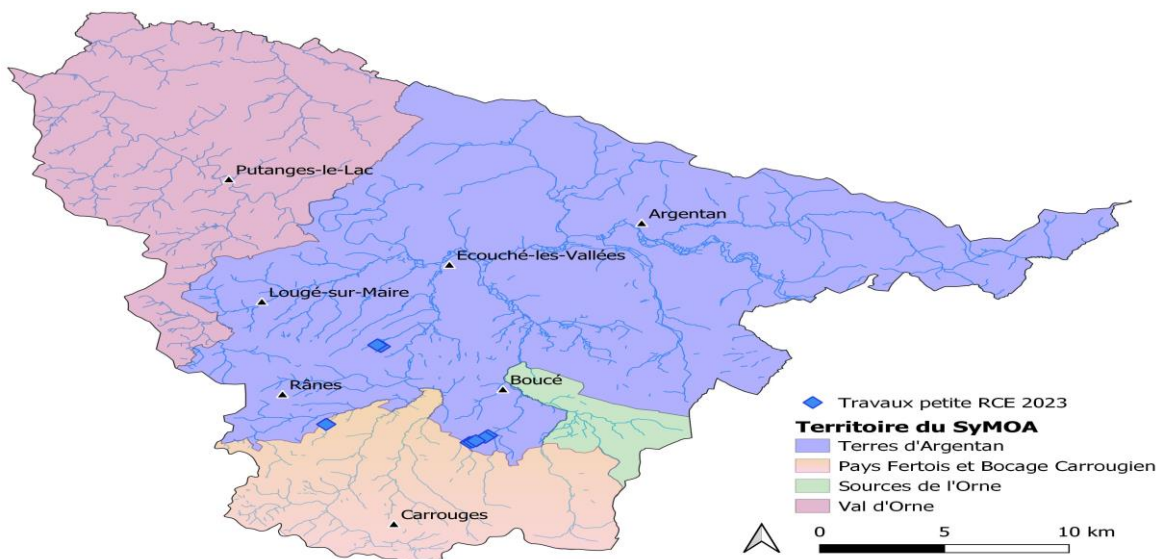
- Retard dû aux intempéries
- Reprise des travaux le 30/11/2023

TOTAL :

7 obstacles retirés

6 passerelles mises en place

85 152 €

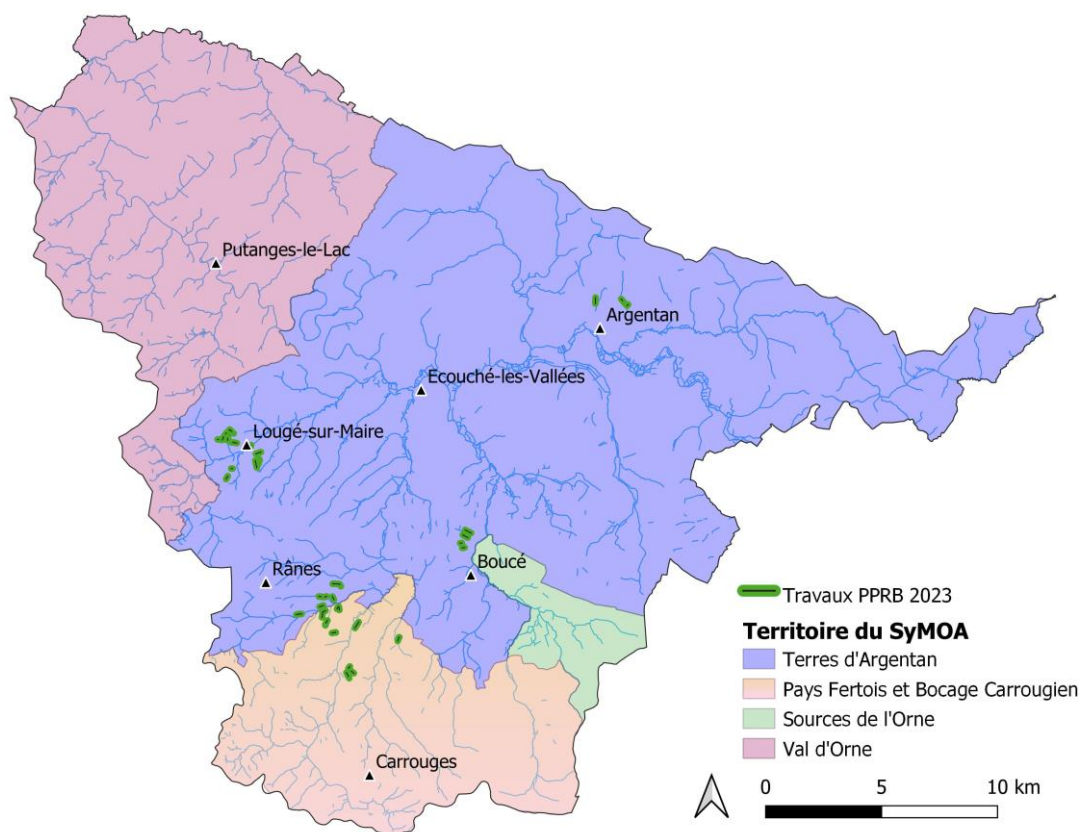




- PPRB – érosion ruissellement

- Retard dû aux intempéries
- Début des travaux prévu mi-janvier

Type	Nombre	Linéaire	Coût
Haie à plat 1 rang	16	2 356 m	36 650,44 €
Haie à plat 2 rangs	18	3 709 m	89 202,60 €
Talus enherbé	2	430 m	10 616,70 €
Haie sur talus	7	1 094 m	23 080,52 €
<b>Total général</b>	<b>43</b>	<b>7 589 m</b>	<b>159 550,26 €</b>



## - Étude Continuité Moulin de Sérans

- Marché attribué à ICEO



## - Étude prochain PPRE 2025

**SERAMA**

- COPIL phase 1 le 17/10/2023
- Phase 2 en cours :
  - Réunions de concertation 13 et 14 novembre 2023 :
    - 2 réunions de riverains sur le thème « agriculture »
    - 1 réunion de techniciens sur le thème « milieux aquatiques »
    - 1 réunion sur le thème « élus et gouvernance »
  - COPIL phase 2 prévu le 18/12/2023 ( à 14h00 à l'espace Fontaine)
  - Phase 2 correspond à l'établissement du scénario de gestion à choisir entre :
    - Un scénario minimaliste
    - Un scénario ambitieux raisonné
    - Un scénario ambitieux

## - Plusieurs axes de priorisation à réfléchir :

- **Axe réglementaire** avec le rétablissement de la continuité écologique : la Baize et l'Orne jusqu'à sa confluence avec l'Ure (liste 2)
- **Axe enjeu qualité environnementale** des milieux et potentiel piscicole : La Maire, La Baize, les sources de la Fontaine aux Hérons et celles de la Cance
- L'Ure présente des enjeux différents avec un linéaire de cours d'eau fortement impacté par des travaux hydrauliques plus ou moins anciens. **L'enjeu principal sur cette masse d'eau est**



**la quantité d'eau** : rétention des crues, soutien d'étiage, recharge des nappes. Mais aussi :  
reconnexion des cours d'eau à la nappe alluviale, diversification des habitats, remise en fond  
de vallée...



Exemple de cours d'eau perché détourné du fond de vallée sur le bassin de l'Ure



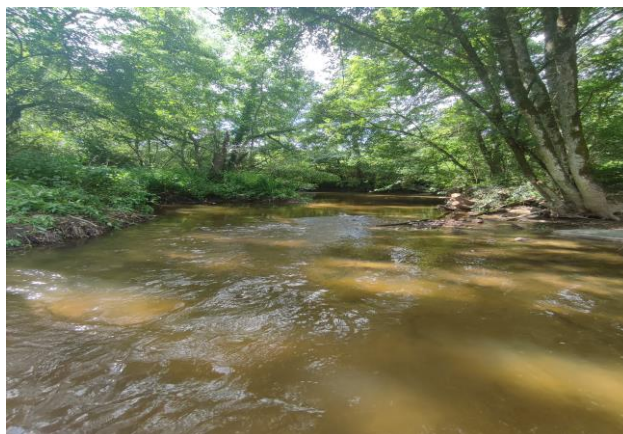
- Entretien de l'Orne

- Retrait de deux embâcles problématiques sur le cours de l'Orne
  - Putanges-le-Lac près de la prise d'eau

2880 €



AVANT



APRES



- Argentan près de Belle Etoile

4320 €



**AVANT**



**APRES**

**- Exemple d'autres actions ...**

- Stage long : Kelly COTTON sur la réalisation d'un diagnostic Erosion ruissellement sur le territoire communal de Lougé sur Maire (Partenariat avec BNE)
- Etude en partenariat avec Terres d'Argentan Interco à proximité de l'hippodrome d'Argentan.
  - Réalisation d'une étude diagnostique de bassin versant suite à des problèmes d'inondation
  - Propositions d'aménagements, modélisation, dimensionnement...
  - Suivi des travaux
  - + d'autres sites (Aunou-le-Faucon, Ri, Montgaroult, Montreuil au Houleme...)

- Conseils aux exploitants et/ou particuliers
- Présence à la Fête de la Haie
- Dialogue avec le club de Canoë Kayak d'Argentan (sur la problématique des embâcles)
- Création d'une base de données cartographique

Monsieur le Président présente une projection de l'évolution du coût annuel de travaux à prévoir avec le nouveau PPRE et la montée en puissance des différents programmes aux membres du Conseil Syndical :

### Evolution du coût annuel de travaux à prévoir avec le nouveau PPRE et la montée en puissance des différents programmes

Programmes	Montants de travaux annuels		
	580 000€ (actuel)	740 000€	920 000 €
PPRE ( <i>Restauration cours d'eau, petite continuité, hydromorphologie</i> )	180 000 € 90 000 €	400 000 €	550 000 €
PPRB ( <i>Erosion Ruissellement</i> )	240 000 €	200 000 €	200 000 €
Etude Grande continuité	65 000 €	60 000 €	60 000 €
Travaux Grande continuité		70 000 €	100 000 €
Programme Orne	5 000 €	10 000€	10 000€
<b>Reste à charge SyMOA</b>	<b>116 000 €</b>	<b>148 000 €</b>	<b>184 000 €</b>

30

Monsieur le Président présente une projection du reste à charge pour le SyMOA et l'évolution des participations des CDC pour les années futures aux membres du Conseil Syndical :

### Evolution du coût annuel de travaux à prévoir avec le nouveau PPRE et la n en puissance des différents programmes

Programmes	Montants de travaux annuels			
	580 000€ (actuel)		740 000€	920 000 €
<b>Reste à charge SyMOA (travaux)</b>	<b>116 000 €</b>		<b>148 000 €</b>	<b>184 000 €</b>
<b>Participation des EPCI à prévoir (travaux + fonctionnement)</b>	<b>125 000 €</b>	<b>150 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>235 000 €</b>
Terres d'Argentan Interco	85 512,50 €	102 615,00 €	136 820,00 €	160 763,50 €
Val d'Orne	24 600,00 €	29 520,00 €	39 360,00 €	46 248,00 €
Pays Fertois et Bocage Carrougien	12 575,00 €	15 090,00 €	20 120,00 €	23 641,00 €
Sources de l'Orne	2 312,50 €	2 775,00 €	3 700,00 €	4 347,50 €

31

## 6 - Questions Diverses

Monsieur GRANDSIRE Gérard, Membre du Conseil Syndical, demande à quel moment il sera demandé aux CDC non adhérentes actuellement pour effectuer des travaux sur leur territoire.

Monsieur le Président lui répond que certaines sont déjà prêtes à débiter des travaux, qu'elles attendent que les techniciens du SyMOA les contactent.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président déclare la séance close.

Fin de Séance : 19 H 20